



Sous la présidence de Mmes Sophie BENEZIT, vice-présidente déléguée à la Culture, au Patrimoine et à l'Alimentation, et Bernadette RESCHE, membre du bureau exécutif délégué à la Lecture publique et aux Musées, représentant Mme Céline CHARRIAUD, présidente de Saint-Flour Communauté, la troisième réunion de la commission thématique Culture et Patrimoine s'est déroulée le 22 mars 2021. Tous les élus membres titulaires de la commission étaient conviés.

Conformément à la convocation adressée le 16 mars 2021, l'ordre du jour concernait :

- Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (Ciap) :
  - o Visite et présentation des projets de scénographie du Ciap ;
- Biennale d'art contemporain « Chemin d'art » :
  - o Présentation de l'édition 2021 (report 2020) ;
- Valorisation de la Vallée de la Truyère :
  - o Projet de collecte de la « Mémoire du barrage et de la retenue d'eau de Grandval » ;
- Questions diverses.

Les membres présents sont mentionnés dans la feuille de présence ci-annexée (Cf. Annexe 1).

Les services de Saint-Flour Communauté étaient représentés par :

- Delphine DELORT, directrice générale adjointe des services ;
- Dominique DUSSUELLE, responsable de la Lecture publique et programmateur de la Saison culturelle ;
- Sandrine DAUREIL, animatrice de l'architecture et du patrimoine du Pays d'art et d'histoire,
- Laurie GACON, médiatrice jeune public du Pays d'art et d'histoire,
- Christian GARCELON, directeur artistique de la Biennale d'art contemporain,
- Angélique VIALA, chargé de mission Tourisme.

Le support de présentation est annexé au présent compte-rendu (Annexe 2)

\*\*\*\*\*

## Préambule

M. Benjamin SALSON est désigné secrétaire de séance.

Mme Sophie BENEZIT excuse Mmes Danièle GAMEL, Emmanuelle NIOCEL-JULHES et Catherine FOSSE, et MM. Gérard DELPY et Jean-Sébastien ARCHER.

\*\*\*\*\*

## Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) Pays d'art et d'histoire (Pah)

Une visite sur site du futur **Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine** est conduite par les agents du Pays d'art et d'histoire. Il est donné à connaître aux membres de la commission l'histoire du bâtiment restauré, l'organisation de sa restauration, son aménagement à venir avec notamment une

présentation des futurs **outils de médiation du CIAP** qui devraient être installés au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 que ce soit :

- la **maquette en relief 3D à projection numérique** qui présentera les ressources et richesses du territoire intercommunal. La société ON SITU a été retenue dans le cadre du marché public contracté pour un montant de 117 000 € HT. Cet investissement est financé à 80% par la DRAC AuRA dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire, soit un autofinancement pour Saint-Flour Communauté de 23 400 €.
- et la **matériauthèque** qui présentera les différents matériaux et matériels (appel d'offres en cours, remise des offres fixée au 17 mars 2021, réunion de la commission des marchés fixée au jeudi 25 mars 2021). Cet outil sera décliné aussi bien pour le grand et le jeune public que pour les professionnels avec une déclinaison technique.

Le CIAP intégrera par ailleurs une **salle pédagogique** dédiée à la réalisation d'ateliers de sensibilisation au patrimoine pour le jeune et le grand public. Ce lieu permettra d'ouvrir le champ d'intervention de la programmation du Pays d'art et d'histoire de Saint-Flour Communauté.

Plus largement, le bâtiment communautaire restauré de l'ancien Hôtel de Ville/Caisse d'épargne ouvrira prochainement ses portes en tant que Maison de l'habitat et des énergies renouvelables en intégrant en son sein le CIAP mais également les services Urbanisme et instruction des sols et Habitat de Saint-Flour Communauté, le service Transition énergétique et planification du Sytec, les permanences d'Oc'téha, de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), du Conseil de l'Architecture, de l'Urbanisme (CAUE) du Cantal.

En commission, des précisions quant au coût et à la durée des travaux réalisés pour la restauration du bâtiment par la communauté de communes ont été demandées. Elles sont apportées ci-après :

Opération Aménagement de la Maison de l'habitat et des énergies renouvelables : coût d'opération prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
<b>Expertise historique</b> réalisée en 2012	8 100,00 €		
<b>Tranche 1</b> réalisée en 2013 mise hors d'eau hors d'air (travaux de maçonnerie, charpente, couverture)	327 287,19 €	Subventions obtenues (63.3%)	1 268 131,65 €
<b>Tranche 2</b> études 2014, travaux 2015 réfection des façades, menuiseries extérieures	542 037,07 €		
<b>Tranche 3</b> études 2016, travaux 2019-2021 aménagement intérieur du bâtiment	1 126 072,41 €	Reste à charge (36.7%)	735 365,02 €
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>2 003 496,67 €</b>	<b>TOTAL H.T.</b>	<b>2 003 496,67 €</b>

#### SYNTHESE :

Avec l'ouverture du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) à l'automne 2021 intégré au sein de la Maison de l'habitat et des énergies renouvelables qui accueillera les services Urbanisme et instruction des sols et Habitat de Saint-Flour Communauté, le service Transition énergétique du Sytec, les permanences d'Oc'téha, de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), du Conseil de l'Architecture, de l'Urbanisme (CAUE) du Cantal, le service culturel du label Pays d'art et d'histoire animera un lieu culturel de proximité dédié à la sensibilisation, l'information et la formation de tous les publics à l'architecture et au patrimoine.

\*\*\*\*\*

## **Biennale d'art contemporain « Chemin d'art » Edition 2021 (report 2020)**

En raison de la crise sanitaire, l'édition 2020 de la Biennale d'art contemporain « Chemin d'art » a été reportée à cette année 2021. Elle rayonne sur l'ensemble du territoire en s'appuyant sur **9 (voire 11) communes accueillantes** :

- Talizat,
- Coltines,
- Paulhac,
- Neuvéglise-sur-Truyère,
- Paulhenc / Pierrefort,
- Saint-Urcize / Jabrun (Réquistat),
- Val-d'Arcomie (Faverolles),
- Ruynes-en-Margeride,
- Saint-Flour (Ville basse).

Les communes accueillantes – à l'exception de la commune de Saint-Flour pour laquelle un transfert de charges a été opéré au titre de l'allocation compensatrice – s'investissent avec la prise en charge de l'accueil et de l'hébergement des artistes.

La Biennale « Chemin d'art » accueille **9 artistes ou collectifs d'artistes** qui, après avoir été retenus, sont venus une 1<sup>ère</sup> fois en territoire en novembre 2019/février 2020. Il s'agit de :

- **Marjolaine Turpin**, son projet artistique s'invente autour des bacs abreuvoirs du village et du chemin de croix en lave émaillée de l'intérieur de l'église de Talizat,
- **Olivier Cyganek et Julie Poulain**, ce collectif d'artistes travaille avec le musée de l'agriculture et lance un appel aux habitants de la commune de Coltines pour la collecte de cloches,
- **Martin Belou**, artiste ayant exposé au Palais de Tokyo Paris. Il travaille sur un projet de fontaine à Paulhac en partenariat avec l'entreprise Hébrard,
- **Camille Allemand**, l'artiste est en train d'établir un partenariat avec des habitants du bourg de Neuvéglise pour un projet autour des piliers de portail. Il reviendra ensuite en résidence artistique en septembre pour développer un projet avec les écoles de la commune nouvelle,
- **Tristan Dassonville**, autour d'un récit médiéval, l'artiste envisage une exposition extérieure sur le site de Turlande avec mâts et drapeaux. Il a également noué un partenariat avec l'auberge locale et envisage la création d'un service à café,
- **Maxime Bersweiler**, son projet artistique s'oriente sur le village de Réquistat, commune de Jabrun, où un artiste peintre exilé durant la 2<sup>nde</sup> guerre mondiale avait offert des représentations aux villageois,
- **Lidia Lelong**, une boîte de nuit pour 2 personnes dans un « perchoir » de chasseur dans le bourg de Faverolles tel est aujourd'hui le projet artistique poursuivi en partenariat avec l'ESAT de Saint-Flour pour la fabrication,
- **Julie Navarro**, lauréate du programme du Centre National des Arts Plastiques « œuvre à protocole activable » (2021). L'artiste dresse un partenariat avec le boucher et les privés propriétaires de vitrines non occupées du bourg de Ruynes-en-Margeride, pour exposer un travail artistique en lien avec la perle de Margeride, le 45° parallèle et les râteliers à vache,
- **Camille Dumond**, l'artiste travaille à la réalisation d'un film avec les collégiens de La Vigière sur le thème de la danse et de la fête. Une céramique sera également réalisée et exposée au jardin public du boulodrome en ville basse de Saint-Flour, et une seconde au niveau du chemin des chèvres.

Après avoir mûri leur projet de création artistique en écho aux sites patrimoniaux découverts et parcourus, les artistes sont revenus, en février 2021, dans les communes d'accueil retenues en 2019. Ils reviendront en territoire dans le courant des mois de mai et juin.

**Deux temps importants de médiation** sont ainsi en préparation et à venir en lien étroit avec le pôle médiation du Pays d'art et d'histoire.

Il s'agit d'**interventions des artistes et médiateurs en milieu scolaire dans toutes les écoles de proximité des communes accueillantes** de l'édition 2021 durant le mois de juin sauf pour les écoles de Neuvéglise et d'Oradour qui participeront à un projet artistique plus approfondi en septembre 2021.



Puis un autre temps de **rencontres grand public conviviales organisées avec les artistes dans toutes les communes accueillantes** s'organisera entre le 20 juin et le 5 juillet.

Dialogue entre patrimoine et création, une **exposition permanente « Ecosystème »** sera organisée à Saint-Flour, au Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP), du 10 juillet au 19 septembre 2021. Elle sera construite autour de différents médiums.

Pour information, il était initialement prévu d'accueillir le Musée Mobile (MuMo) du Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) en mai/juin 2021. En raison de la crise sanitaire, cet accueil qui était envisagé à Chaudes-Aigues et Pierrefort en lien avec les collèges de secteur se voit reporté soit à l'automne 2021, soit au printemps 2022.

Enfin, dans la perspective de reprendre un rythme « classique » d'édition Biennale – et notamment pour reprendre une alternance des expositions d'art contemporain à Saint-Flour avec une exposition du FRAC Auvergne accueillie, tous les 2 ans, par la Ville de Saint-Flour – expositions qui sont concomitantes en cette année 2021 -, la Biennale d'art contemporain « Chemin d'art » connaîtra une nouvelle édition en 2022 sous un format quelque peu différent. Cette prochaine édition est d'ores et déjà imaginée en lien avec l'Ecole supérieure d'art de Clermont Métropole, au titre du volet opérationnel du Contrat de réciprocity signé en juillet 2019 entre Clermont-Métropole et Saint-Flour Communauté qui serait par ailleurs valorisé dans le cadre de la candidature « Clermont-Massif Central 2028 » comme capitale européenne de la culture.

#### **SYNTHESE :**

Report de l'édition 2020, la Biennale d'art contemporain « Chemin d'art » sera officiellement lancée en mai prochain. Les 9 artistes ou collectifs d'artistes retenus en 2019 sont déjà venus sur leur site d'accueil respectif en novembre 2019/février 2020 puis de retour en février 2021. Les projets de création se précisent et débutent leur processus. Grâce à l'intervention des médiateurs du Pays d'art et d'histoire, les artistes élaboreront des projets avec chaque école de proximité en juin et rencontreront la population locale sur des temps conviviaux en fin juin/ début juillet. Les expositions des œuvres se dérouleront du 10 juillet au 19 septembre 2021.

\*\*\*\*\*

### **Valorisation de la Vallée de la Truyère**

#### **Projet de collecte des « Mémoires du barrage et de la retenue d'eau de Grandval »**

Depuis 2014, le site « Gorges et Vallée ennoyées de la Truyère et du Bès, Garabit-Grandval » est en cours de classement national par les services de l'Etat au titre des sites « *dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général* » (loi du 2 mai 1930). Les caractéristiques paysagères ayant attiré l'attention des services de l'Etat sont celles liées à l'enneigement de la vallée et à l'action de l'homme, suite à la construction du barrage de Grandval et sa mise en eau en 1960. Ce dernier, malgré ses dimensions exceptionnelles, sa qualité architecturale et la beauté sauvage du site, reste méconnu du grand public, tout comme son histoire. La construction du barrage de Grandval, épopée humaine et industrielle, suscite l'intérêt de nombreux passionnés d'histoire et de patrimoine, qui, de manière plus ou moins structurée, ont cherché à recueillir les témoignages d'habitants de la vallée ayant connu l'avant et l'après barrage. Mais ces éléments de collecte restent peu nombreux, confidentiels, et diffus.

Il est constaté :

- une attente avérée de la part des habitants du territoire et des visiteurs de la vallée de la Truyère en termes de connaissance de la mémoire du site ;
- une absence d'outils de diffusion et mise en valeur de cette mémoire ;
- une certaine urgence à recueillir les témoignages de personnes ayant connu la construction du barrage étant donné leur âge avancé.

Aussi, Saint-Flour Communauté, dans le cadre du projet global de valorisation patrimoniale, paysagère et touristique de la Vallée de la Truyère, a souhaité s'engager en faveur de la collecte et de la sauvegarde de la mémoire liée à la construction du barrage et à la transformation du paysage et des usages de la vallée de la Truyère qui en a résulté.

En lien étroit avec ses partenaires, notamment Electricité de France (EDF) et le Conseil départemental du Cantal, la communauté de communes a élaboré ce projet de collecte et approuvé son plan de financement et son lancement en février 2020. Elle a été retenue à l'appel à projets « Mémoires des XXème et XXIème siècles en Auvergne Rhône-Alpes » mobilisant ainsi des financements de la DRAC AuRA et de la Région AuRA ;

Le projet s'établit en 3 phases :

Phase 1 : recherche et indexation documentaire, réalisée de nov. à déc 2020, portage Cd15

Une première mission de recherche et indexation documentaire (financée entièrement et portée par le Conseil départemental du Cantal) a été confiée à une prestataire, Mme P. CHAPPOT, du 3 novembre au 15 décembre 2020, encadrée et accompagnée par un comité scientifique pour :

- La redéfinition des thématiques de recherche ;
- La recherche bibliographique et indexation ;
- Le dépouillement d'archives et indexation ;
- La recherche iconographique et indexation ;
- La localisation, et la prise de contact avec des personnes ressources, afin d'élargir le champ de recherche de documents liés à la thématique du projet et afin de constituer, par leur réseau, une liste de potentiels témoins pour la phase de collecte mémorielle.

A la demande des membres de la commission, le comité scientifique est détaillé comme suit dans le compte-rendu de réunion :

ALBARET Gilles	Directeur	Archives municipales de Saint Flour
BREUIL-MARTINEZ Véronique	Directrice adjointe action culturelle	Conseil départemental du Cantal
CHATAIGNIER Stéphane	Délégué territorial	EDF Hydro Lot Truyère
DAUREIL Sandrine	Animatrice de l'architecture et du patrimoine	Pays d'Art et d'Histoire - Saint-Flour Communauté
FLAURAUD Vincent	Maître de conférences en histoire contemporaine	Université d'Auvergne
DEGEN Mathilde	Inspectrice des Sites	DREAL Auvergne Rhône Alpes
Remplaçant(e) DORSY Lucie	Directrice	Archives départementales du Cantal
JULIEN Raphaëlle	Responsable	Ecomusée de la Margeride - Saint-Flour Communauté
PONSARD Nathalie	Maître de conférences en histoire contemporaine	Université d'Auvergne
RICARD Daniel	Géographe	Institut d'Auvergne Rhône Alpes du Développement des territoires (IADT)
RIEUTORT Laurent	Directeur	Institut d'Auvergne Rhône Alpes du Développement des territoires (IADT)
VIALA Angélique	Chargée de mission Tourisme	Saint-Flour Communauté

Dix « sous-thèmes » ont été proposés par Saint-Flour Communauté et ses partenaires EDF et Cd15, et validés par le comité scientifique dédié au projet :

- Les habitants des vallées ;
- Le point de vue des dirigeants d'EDF ;
- La construction du barrage de Grandval (volet technique) ;
- Le rôle de cet équipement hydroélectrique dans l'électrification du territoire ;

- Les modifications des voies de communication ;
- Le travail des ouvriers sur le chantier de construction du barrage ;
- Le brassage des populations résultant de l'arrivée d'ouvriers de nationalités différentes ;
- La cité ouvrière de Grandval ;
- L'adaptation de la population et des acteurs locaux à ce nouveau contexte ;
- Paysages et environnement.

⇒ Le bilan détaillé de cette première phase sera présenté à l'instance de pilotage du projet.

Les membres de la commission « Culture et Patrimoine » seront tous intégrés à ladite instance de pilotage. Il est proposé que les maires des communes riveraines puissent être invités aux temps de restitution du projet.

## Phase 2 : collecte de témoignages oraux – avis sollicité quant au lancement de cette phase

Prestataire identifié par les partenaires et le comité scientifique : Mme P. CHAPPOT dans la continuité de la phase 1.

**Objectif :** Recueillir et enregistrer les témoignages d'anciens ouvriers, habitants, ingénieurs, etc. ayant connu et vécu la construction du barrage et l'enneigement de la vallée, pour matérialiser et sauvegarder les éléments de Mémoire autour des thèmes précédemment définis.

**Méthode :**

- Prise de contact téléphonique avec 20 à 30 témoins pour établir un planning d'interviews ;
- Préparation générale de la collecte : rédaction du/des questionnaire (s) d'enquête en lien avec le comité scientifique constitué en Phase 1 ;
- Collecte sur le terrain : enregistrement des entretiens + numérisation des documents éventuellement collectés + indexation + résumé de l'entretien.

Rendu de la collecte sous forme de tableau Excel + résumés (retranscription partielle) + enregistrements audio (format à définir).

Par ailleurs, une liste de personnes « ressources » (à savoir de personnes n'ayant pas vécu directement cette période mais disposant d'informations et de documents s'y rapportant) est en cours de constitution. La prestataire sera amenée à rencontrer certaines de ces personnes dites ressources pour compléter la collecte des éléments relatifs à la mémoire de la retenue d'eau de Grandval.

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES		RESSOURCES			
Nature	Montant	Nature	Montant	Taux	
Prestation collecte	7 500 €	DRAC-AURA	300 €	3 44%	
		EDF	850 €	1 25%	
		CD15	850 €		11%
		Autofinancement	500 €	1 20%	
TOTAL	7 500 €	TOTAL	500 €	7 100%	

Dans le cadre des témoins à rencontrer, il est proposé de contacter Mme ROUZAIRE, habitante de Neuvéglise, ayant été institutrice du village ; M. CHAUDES-AIGUES, habitant de Coren, ayant dû quitter son village et ayant participé à l'équipe de foot montée à cette époque ; et un ancien ingénieur EDF habitant Metz ayant participé au projet de construction. Deux ouvrages sont cités comme référence sur le sujet : « La France des villages engloutis » de Gérard GUERIT et « Magnac le village disparu » de Louis PRADENC.



Phase 3 (envisagée au 2ème semestre 2021) : Etude d'opportunité sur la création d'outils et supports de valorisation et diffusion de la mémoire collectée

A l'issue de la mission de collecte, il est envisagé de lancer la réalisation d'une étude visant à identifier les **outils/équipements/supports de médiation les plus opportuns à créer ou développer pour valoriser et diffuser auprès des tous les publics la « matière » collectée, dans l'optique d'un projet global de valorisation de la Vallée de la Truyère.**

**SYNTHESE :**

Après la réalisation de la phase 1 du projet de collecte des « Mémoires du barrage et de la retenue d'eau de Grandval » portée par le Conseil départemental du Cantal, les membres de la Commission « Culture et Patrimoine » émettent un avis favorable au lancement de la phase 2 de collecte des témoignages. Celle-ci s'inscrit dans le cadre d'une démarche scientifique, validée par le comité scientifique formé. Elle devra s'opérer selon les modalités proposées par les partenaires pour répondre aux exigences de l'appel à projets aussi bien pour le choix du prestataire que pour l'adaptation de la méthodologie de collecte aux contraintes de crise sanitaire.

\*\*\*\*\*

**Echange / Questions diverses**

Les membres de la commission expriment le souhait de pouvoir être informés des différentes procédures et projets en cours contribuant à la valorisation de la Vallée de la Truyère. Mme Bénézit précise que la commission « Culture et Patrimoine » est porteuse du sujet de la candidature internationale des ponts métalliques à grande arche de la fin du XIXème siècle au patrimoine mondial de l'UNESCO. M. Guy CLAVILIER, membre du bureau exécutif délégué au projet Grand site Garabit Grandval sera associé aux travaux de la commission.

La prochaine réunion de la commission est fixée le :

- Lundi 3 mai 2021, de 10h à 12h ; le lieu sera fixé dans la convocation à venir.

L'ordre du jour intégrera la présentation de projets culturels communautaires en cours et sera détaillé dans la convocation.

**SYNTHESE :**

**La prochaine réunion de la commission se déroulera le :**

- **Lundi 3 mai de 10h à 12h.**

\*\*\*\*\*

A Saint-Flour, le 26 mars 2021

La Vice-Présidente

Sophie BENEZIT



Le Secrétaire de séance

Benjamin SALSON



En Annexes : Feuille de présence et Document de présentation diffusé lors de la commission